

N° 2024-002**AFFAIRES GENERALES – Demande de subvention au titre de la DETR –DSIL – Fonds Vert – Projet de géothermie de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP)**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 16 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU,

En exercice : 21
Présents : 15
Votants : 21

Excusés :

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT

Pouvoirs :

Christine ADRIAN à Marie-Françoise QUERE
Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU
Jean-Luc FOURNIER à Éric DODET
Sébastien GALERON à Joël GIRARD
Valérie LABOUACHRA à Pascal FOULON
Dominique RENAULT à Frédéric CUILLERIER

Secrétaire de séance : Carl LEQUERTIER

Secrétaire auxiliaire : Aurélie PLUMEJEAUD





Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Monsieur le Maire expose le projet de géothermie de la Maison de santé pluridisciplinaire dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un devis d'un estimatif au stade de l'avant-projet définitif à 280.867,00€ HT soit 337.040,40€ TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est susceptible de bénéficier des subventions de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ainsi qu'une subvention au titre du Fonds Vert.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant € HT	Nature	Montant HT
Etude de faisabilité	3 410,00	ADEME pour la partie Etude de Faisabilité	2 046,00
Maitrise d'œuvre	17 457,00	ADEME et COT ENR (45% des travaux)	117 000,00
Travaux	260 000,00	DETR (15%)	42 130,05
		FEDER	32 000,00
		Fonds Vert	31 517,55
		Autofinancement (20%)	56 173,40
TOTAL DEPENSES	280 867,00	TOTAL RECETTES	280 867,00

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : Mars 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Mai 2024
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : Juin/Juillet 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté à 280 867,00 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement exposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL pour un montant de 117 000 €, une subvention au titre du Fonds Vert pour un montant de 31 517,55 € et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

*Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le*



Le Maire,

Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

01 JAN. 2024

01 JAN. 2024